

Vallée du Dugeon : où l'homme corrige les erreurs de l'homme...

Geneviève Magnon, Syndicat intercommunal du plateau de Frasne "Vallée du Dugeon"

Après avoir subi de fortes dégradations au cours des trente dernières années, les zones humides sont aujourd'hui reconnues, tant au plan national qu'international, comme des biotopes (milieux naturels) rares nécessitant une protection en raison de leur richesse et de leur diversité. Dans le Haut-Doubs, les marais et tourbières du Dugeon font l'objet depuis 1993 d'un programme européen de « Sauvegarde de la richesse biologique » et depuis cette année d'une opération de réhabilitation de la rivière.

Une zone humide d'altitude...

Petite rivière de montagne, le Dugeon a un bassin-versant de 21 000 km² et parcourt 32 kilomètres avant de rejoindre le Doubs à proximité de Pontarlier. Son cours traverse la Haute-Chaîne plissée par une vallée encaissée puis emprunte le large Val d'Arlier. Dans cette vaste dépression, la fonte des glaciers a provoqué, il y a environ 10 000 ans, le dépôt de blocs rocheux et de marnes imperméables, offrant

des conditions favorables à l'installation de lacs et de tourbières. Dans ce secteur, connu paradoxalement pour un soutirage karstique important (les pertes du Dugeon alimentent en partie la résurgence de la Loue), près de 3 000 hectares de zones humides s'étendent de part et d'autre de la rivière.

Avant les travaux de redressement des années 60, le Dugeon débordait fréquemment et contribuait ainsi à l'alimentation des zones humides et à la constitution d'une importante réserve en eau.

... d'une richesse écologique exceptionnelle...

La vallée recèle un ensemble de plantes rares et remarquables tout à fait exceptionnel.

Quelques espèces protégées et remarquables

Protection nationale :

andromède, bouleau nain, laîche des marais, œillet superbe, rossolis (drosera), valériane grecque (polémoine), liparis de Loesel, linagrette grêle, grande douve, saxifrage œil de bouc.

Protection régionale :

ciguë vireuse, saxifrage granulée, géranium des marais, grassette vulgaire, fritillaire pintade (tulipe des marais).

Espèces remarquables :

acore, pied-de-chat, lys martagon, canneberge, pin à crochets, lycopode à rameaux annuels.



Dans le monde animal, neuf espèces d'amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons) et de reptiles rares y ont été observées. Parmi les insectes, une quarantaine d'espèces de libellules ont déjà été rencontrées dont quatre des dix espèces protégées de France. Longue est la liste des papillons dont beaucoup sont les hôtes des tourbières ; huit d'entre eux font l'objet de mesures de protection sur le territoire national.

Et surtout la vallée accueille et permet la nidification d'oiseaux caractéristiques des zones humides (courlis cendré, vanneau huppé, râle des genêts, marouette, bécassine des marais) dont les populations se raréfient en France. C'est en effet une des trois principales haltes migratoires pour les espèces aquatiques en Franche-Comté : les étangs, dont le niveau d'eau baisse en été, offrent ainsi aux oiseaux nicheurs des vasières regorgeant de nourriture. A l'inventaire européen des zones importantes pour la conservation des



Le marais dans la vallée du Drugeon (Cliché François PASCAL)

oiseaux (ZICO), la vallée du Drugeon est l'une des deux seules zones humides d'altitude retenues par le Muséum d'histoire naturelle sur le territoire français.

...favorisée par des pratiques culturelles traditionnelles

L'homme a joué un rôle primordial pour préserver des milieux naturels de la vallée. Cependant, avec la transformation récente des pratiques agricoles, certains biotopes ont presque disparu et beaucoup se sont enfrichés.

Il y a quelques décennies, le territoire de la vallée était exploité sur presque toute son étendue. Les animaux domestiques étaient regroupés dans les communaux et les marais étaient fauchés. Les secteurs les moins productifs fournissaient de la litière. Aujourd'hui, les rendements fourragers ont augmenté et les surfaces disponibles pour le pâturage sont plus vastes. La pression de l'élevage est moins forte, des parcelles sont abandonnées tandis que les meilleures prairies sont exploitées intensivement.

Mais les espaces que l'homme a délaissés perdent une part de leur valeur écologique : des espèces remarquables

comme la bécassine des marais et le courlis cendré que les pratiques anciennes n'empêchaient pas de se reproduire, se raréfient aujourd'hui.

De la correction du Drugeon et l'assèchement des marais à la réhabilitation : un peu d'histoire

La conquête des espaces humides, longtemps restés marginaux dans la vie économique locale, a été entreprise

après la seconde guerre mondiale. En 1949, est lancée par un élu local, l'idée d'un assainissement global des marais du Drugeon avec, comme double objectif, la mise en valeur agricole de 2 000 hectares le long du cours d'eau et la limitation des inondations.

Entre 1950 et 1966, la "correction" du bief Belin, du ru de Chantegrue et du Drugeon était réalisée par le Syndicat d'assainissement des marais du Drugeon, réduisant ainsi la longueur du cours d'eau de près de 20 %. Mais la réussite attendue de l'opération fut tempérée par le coût des travaux de protection et de stabilisation des berges qui se révélèrent rapidement nécessaires et justifiaient une troisième phase d'aménagement achevée en 1973 : cette opération non envisagée représenta près de 40 % du coût total d'aménagement alors qu'environ 200 hectares seulement (au lieu de 2 000) ont été gagnés par l'agriculture. Le coût total des travaux s'élèvera à 9 000 000 F (francs constants) sans compter les travaux d'assainissement de Vaux-et-Chantegrue.

Malgré ces travaux, la vallée du Drugeon a conservé une partie de ses zones humides et leur exceptionnelle richesse floristique et faunistique. Elle



Le Drugeon avant redressement à Bouverans



Vaux et Chantegrue, 1996. Situation actuelle (cliché G. MAGNON)

a toutefois perdu, dans cette aventure, une grande partie de la richesse piscicole qui faisait sa renommée. Outre la destruction des frayères à truites, à brochets, à grenouilles et des abris à écrevisses, l'érosion des berges et du lit, la dégradation de la qualité de l'eau sont facteurs de perturbations graves.

Les récentes menaces d'extension des zones d'extraction de granulats dans les marais ont mis en éveil les défenseurs de ces milieux. Une prise de conscience collective de leur richesse et de leur caractère exceptionnel a motivé les responsables locaux qui ont obtenu le soutien de la Commission européenne pour la mise en place d'un programme de "Sauvegarde de la richesse biologique du bassin du Drugeon".

Ce programme d'intervention, d'un montant d'environ 10 MF, est financé à 50 % par la Commission européenne (L'instrument financier pour l'environnement ou LIFE) à 25 % par le ministère de l'Environnement et à 25 % par les collectivités territoriales (Conseil régional de Franche-Comté, Conseil général du Doubs). Cette somme assure la

gestion du projet, les acquisitions foncières, les travaux de restauration des milieux, la gestion des zones humides et toute l'information.

Toute une vallée recrée et protège son milieu de vie

La restauration du patrimoine écologique

Le Conservatoire des espaces naturels de Franche-Comté a effectué l'inventaire écologique des zones humides et proposé des interventions de restauration et de gestion afin de retrouver une diversité aussi grande que possible et de reconstituer un patrimoine naturel de qualité :

- défrichement des marais et tourbières : enlèvement des arbres et arbustes avec maintien d'îlots boisés ;
- restauration des ruisseaux et fossés avec extension de l'impact des crues dans le marais ;
- fermeture des drains dans les tourbières ;
- élimination des plantations et talus (sauf digues de retenue) autour des étangs.

Dans un second temps, l'entretien destiné à maintenir la diversité restituée par ces travaux initiaux prévoit :

- la fauche tardive des zones de marais à reine des prés et laïches,
- le pâturage extensif des bas-marais et prairies humides,
- l'élimination périodique des arbustes indésirables.

La réhabilitation globale de la rivière

Financement du programme de sauvegarde

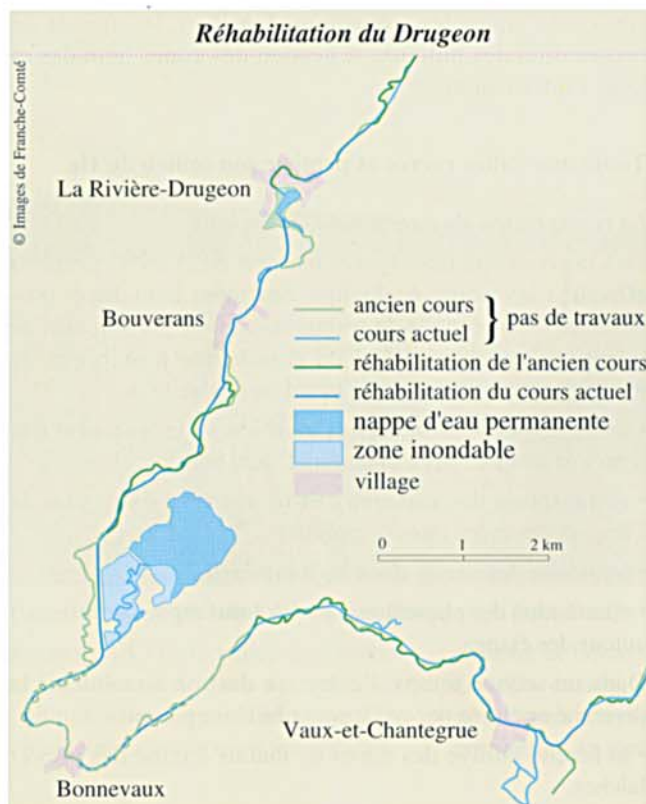
Un total de 57 MF est consacré à l'amélioration de l'environnement et à la réhabilitation :

- | | |
|-------|--|
| 10 MF | programme LIFE, |
| 10 MF | programme LIFE, |
| 10 MF | restauration du Drugeon, |
| 5 MF | opération Agri-environnement, |
| 20 MF | assainissement domestique et industriel, |
| 12 MF | remise aux normes des bâtiments agricoles. |

Ces crédits proviennent de :

- Communauté européenne,
- État,
- Agence de l'eau,
- Conseil supérieur de la pêche,
- Conseil régional de Franche-Comté,
- Conseil général du Doubs,

Depuis la correction, la rivière n'est plus qu'un chenal d'écoulement très approfondi, majoritairement rectiligne et ayant perdu 20 % de son linéaire initial : une sorte de canal aux berges inhospitalières dont les hommes se sont écartés. Un état des lieux précis a été commandé par le Syndicat intercommunal du plateau de Frasne et le



Syndicat mixte Saône-Doubs en vue d'établir un programme de restauration opérationnel. Ces travaux, d'un montant d'environ 10 millions de francs, s'échelonnent sur au moins 5 ans de l'amont vers l'aval.

Reconstituer des réserves supérieures en eau en favorisant l'alimentation des milieux annexes (zones humides, nappes), limiter les pertes dans toute la mesure du possible, éliminer les causes de réchauffement (rejets, plans d'eau) et recréer les conditions nécessaires à la vie des espèces aquatiques doivent constituer les objectifs prioritaires de la réhabilitation du Drugeon.

La remise en eau de l'ancien lit permettra de mieux concilier ces différents objectifs. Cette opération est techniquement réalisable sur une grande partie du linéaire du Drugeon, à l'exception des abords et traversées de villages et des secteurs d'exploitation agricole intensive, qui ne peuvent être confrontés à une augmentation de la fréquence et de l'importance des inondations.

Lorsque la remise en eau des anciens méandres est jugée inopportune, différentes solutions permettent d'améliorer la situation actuelle même si elles ne répondent plus aussi bien à l'ensemble des objectifs de réhabilitation.



Rossolis ou droséra (cliché François PASCAL)

Il s'agit :

- de la reconstitution d'un lit moyen et d'un lit d'étiage à partir de l'arasement des berges,
- d'opérations de diversification et de stabilisation des berges (mise en place d'épis, blocs, seuils, plantations).

Au-delà de la démarche scientifique et technique, la population a pu suivre et, dans certains cas, participer aux différents projets : la mémoire des anciens a été indispensable pour évaluer les changements qui se sont produits, chasseurs et pêcheurs ont participé aux groupes de travail et ont pu témoigner de la richesse qui était celle du Drugeon en bécassines, courlis, écrevisses et autres grenouilles ou poissons.

La modification des pratiques agricoles dans le marais est la cause la plus importante d'enfrichement du milieu et de diminution de la qualité floristique. Aussi, le Conservatoire des espaces naturels tente-t-il, avec les agriculteurs volontaires, de réhabiliter en zones humides certaines pratiques agricoles comme le pâturage extensif ou la fauche tardive. L'opération locale Agri-environnement pilotée par la Chambre d'agriculture complète ce dispositif sur d'autres parcelles, en vue de réduire les apports de matières organiques ou minérales polluantes et de réintroduire des pratiques agricoles extensives. Enfin, si la réhabilitation du Drugeon se fixe d'abord comme objectif une restauration des milieux naturels, elle permettra aussi la reconquête de la qualité de l'eau par la réalisation de la station d'épuration intercommunale et de la qualité de vie dans les villages où les habitants s'étaient détournés d'une rivière canalisée. ■